

CORPS & ESPRIT

VACCINATION ANTI-HPV LA LIBERTÉ DE CHOISIR

PAR THIERRY JANSSEN

Depuis quelques semaines, une pétition circule sur Internet afin de s'opposer au projet de rendre obligatoire le vaccin contre le papillomavirus (HPV) pour toutes les filles et tous les garçons, dès l'âge de 9 ans¹. De nombreuses mères de famille s'interrogent. Doivent-elles faire vacciner leurs enfants? Devraient-elles l'envisager pour elles-mêmes? Les partisans de la vaccination anti-HPV pour tous les enfants avant la puberté insistent sur le fait que le virus est sexuellement transmissible, qu'il infecte plus de 80 % des femmes et que sa responsabilité est démontrée dans l'apparition du cancer du col de l'utérus – environ trois mille nouveaux cas et mille décès par an, en France. Ils diffusent des messages de sensibilisation qui laissent croire que la vaccination assure une protection totale contre le virus, donc contre le cancer. Et ils recommandent de vacciner les filles et les garçons avant tout rapport sexuel, car le vaccin ne protégerait plus aussi bien contre la maladie une fois l'infection installée. Les adversaires de la vaccination obligatoire réfutent cette argumentation en rappelant que 90 % des femmes infectées par le HPV guérissent spontanément et que, parmi les 10 % chez lesquelles l'infection perdure, les lésions précancéreuses qui peuvent apparaître au niveau du col utérin régressent de façon spontanée dans 30 à 60 % des cas. Ils rappellent également que les lésions persistantes peuvent être détectées par un frottis vaginal qu'il est recommandé d'effectuer au moins une fois tous les deux ans, que ce dépistage permet un traitement précoce des lésions et une prévention efficace du cancer, et que, malheureusement, seulement 50 % des femmes en âge d'être infec-



Thierry Janssen, chirurgien devenu psychothérapeute, nous invite, dans ses chroniques, à penser autrement pour se soigner différemment. Derniers ouvrages parus : Le Défi positif et Confidences d'un homme en quête de cohérence (Pocket, 2013 et 2014).

tées se soumettent aux frottis. L'une de leurs craintes est que les femmes vaccinées se croient suffisamment protégées et ne fassent plus pratiquer les frottis de dépistage – ce qui représenterait un véritable danger puisque, contrairement à ce que laissent penser les messages publicitaires, le vaccin ne protège que contre certaines souches du virus et n'empêche donc que 70 % des infections HPV; sans

compter qu'il n'existe pas un recul suffisant pour savoir si la protection sera efficace à long terme. Une autre de leurs craintes concerne les complications du vaccin : fatigue chronique, maladies auto-immunes dont la sclérose en plaques, insuffisance ovarienne avec diminution de la fertilité. Le rapport entre les bénéfices et les risques du vaccin ne penche pas en sa faveur. À tel point que des pays comme l'Autriche et le Japon n'en recommandent plus l'utilisation. En tant que médecin,

je trouve regrettable que les partisans et les opposants au vaccin anti-HPV s'affrontent sur le terrain de la peur. Il est vrai que l'efficacité et l'innocuité du vaccin n'ont pas été suffisamment étudiées. Mais il est vrai aussi que sa dangerosité n'est pas formellement prouvée. L'Organisation mondiale de la santé affirme qu'il faudra de nombreuses années avant de pouvoir évaluer les réels risques et bénéfices de cette vaccination. Alors pourquoi faire peur aux gens et les culpabiliser s'ils ne font pas vacciner leurs enfants? Pourquoi rendre cette vaccination obligatoire? Ne vaudrait-il pas mieux permettre à chacun d'exercer sa liberté de choisir en étant objectivement informé? En tant qu'être humain, je me méfie de ceux qui utilisent la peur pour manipuler et abuser de leur pouvoir. Pas vous?

1. Pétition à l'initiative du Pr Henri Joyeux sur le site de l'Institut pour la protection de la santé naturelle (www.ipsn.eu).